

SFL - DIVIDENDE

Paris, le 04 avril 2008 - Le conseil d'administration de la Société Foncière Lyonnaise, réuni le 4 avril 2008 sous la présidence de Monsieur Mariano Miguel, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 23 mai 2008 le versement d'un dividende total au titre de l'exercice 2007 de 3,20 € par action. Compte tenu de l'acompte sur dividende de 1,10 € par action réglé en novembre 2007, le solde à verser de 2,10 € par action sera mis en paiement le 30 mai 2008.

Le conseil d'administration a par ailleurs pris connaissance de la valeur d'expertise du patrimoine de la Société qui s'élève à 3 981 M€ droits inclus au 31 mars 2008, en légère baisse de 3,6 % par rapport au 31 décembre 2007. Cette évolution reflète la hausse modérée des taux d'actualisation appliqués par les experts aux immeubles de grande qualité de SFL.

Enfin, le conseil d'administration a pris acte de la décision annoncée par Colonial, actionnaire majoritaire, de lancer un processus de vente de l'intégralité de sa participation de 84 % du capital de SFL. Le comité des administrateurs indépendants du conseil d'administration de SFL qui s'était réuni la veille pour être informé de la situation continuera à exercer sa mission.

La SFL, avec un patrimoine exceptionnel de près de 4 milliards d'euros droits inclus centré sur le Quartier Central des Affaires de Paris, constitue le vecteur privilégié d'accès au marché immobilier de bureaux et de commerces de la capitale. Le groupe, leader sur ce marché, se positionne aujourd'hui résolument vers la gestion dynamique d'actifs immobiliers de grande qualité. SFL a opté pour le régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (SIIC) en 2003.

MARCHÉ DE COTATION :

Euronext Paris Compartiment
A – Euronext Paris ISIN
FR0000033409 – Bloomberg :
FLY FP – Reuters : FLYP PA

